

Catalogue d'actions proposées dans le cadre d'un mécénat pour le
festival 2017

GALATHEA

-

Festival International du Monde Marin

-

Hyères 1^{er}-4 juin 2017

-



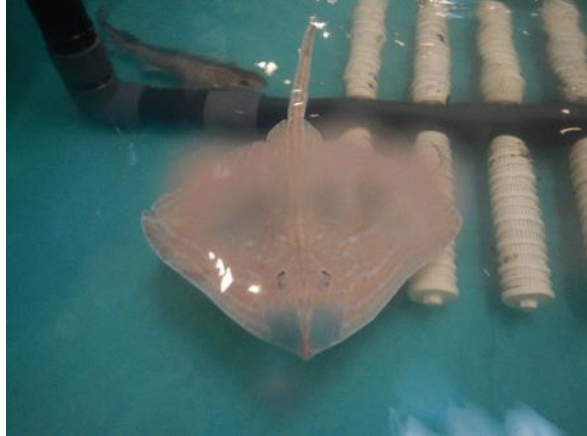
Table des matières

Bassin tactile.....	2
Sortie Cétacé.....	3
Croisière Cétacé.....	4
Randonnée Palmée.....	5
Baptêmes de plongée.....	6
Origami et papier kraft.....	7
Fresque.....	8
Mécénat entreprise.....	9
Mécénat particulier.....	10
Modalités pratiques.....	11
Contacts.....	12

Bassin tactile

Action : Bassin tactile

Cout de l'action : 15000 euros



Action intérieure :

Les bassins seront placés à l'intérieur du forum pendant toute la durée du Festival.

Public visé : tout public

Objectif : sensibiliser, faire toucher du doigt au néophytes les richesses sous-marines biologiques. Découvrir quelques espèces des fonds marins, caresser les raies du bassin tactile.

C'est un spectacle unique et extraordinaire à partager en famille, qui donne une belle leçon de respect envers la nature.



	Quantité	Cout unitaire	Total
Locations de bassins et soigneurs agréés	1	15000	15000
Total			15000

Sortie Cétacé

Action : Sortie cétacé

Cout : 3000 euros



Action extérieure : Partir à la découverte des cétacés

Les canyons sous-marins de la région sont des lieux propices à l'observation des mammifères marins, des portes d'entrées vers les grandes profondeurs et de riches réserves de nourriture connues des cétacés.

Les observations commencent. Dauphin bleu et blanc, grand dauphin, globicéphale, tortue, poisson lune, cachalot, thon, rorqual commun, oiseau du large, font partie des observations magiques.

Ouvrage sur les cétacés offert avec la balade



	Quantité	Cout unitaire	Total
Place	20	95	2000
Ouvrage sur les cétacés	20	45	900
Frais		100	100
Total			3000

Croisière Cétacé

Action : Croisière cétacé

Cout : 6100 euros



Action extérieure : Partir à la découverte des cétacés

Croisière d'observation des cétacés au départ d'Hyères. Celle-ci aurait lieu sur la vedette de promenade « Croix du Sud V », basée à Sanary-sur-Mer, et spécialement acheminée sur place pour l'occasion. D'une capacité d'accueil de 100 passagers, le navire permet l'observation de la grande faune pélagique dans les meilleures conditions. L'équipe de Découverte du Vivant est constituée de naturalistes, scientifiques et photographes, qui assurent l'animation et le contenu scientifique des informations délivrées.

Deux conférences sont assurées à bord : une première sur les cétacés de Méditerranée, et une seconde sur leurs adaptations physiologiques, assurée par les vétérinaires du GECEM. Une bibliothèque naturaliste orientée sur le milieu marin méditerranéen, comprenant des ouvrages adaptés à tous les âges, est accessible en permanence à bord.

	Quantité	Forfait	Total
Prestation	100 places	6000	6000
Frais		100	100
Total			6100

Randonnée Palmée

Action : Randonnée palmée sur deux sites archéologiques différents.

Cout de l'action : 3000 euros



Action extérieure :

- matin : randonnée palmée sur le quai romain d'Olbia ;
- après-midi : randonnée palmée sur les amphores du sentier de la Pointe du Bouvet.

Public visé : à partir de 8 ans. Pas de certificat médical à fournir.

Objectif : découvrir les richesses sous-marines naturelles et archéologiques, même à faible profondeur.

Un encadrant peut accompagner 8 nageurs.

Entre l'équipement des nageurs (combinaison), le briefing et la nage, il faut compter une heure et demie par groupe.

Budget de l'action : sur 3 jours, 18 groupes de 8 personnes (total du public touché : 144 personnes)

	Quantité	Cout unitaire	Total
Prestation club de plongée	3 jours		2000
Frais (déplacement, etc.)		1000	1000
Total			3000

Baptêmes de plongée

Action : Baptême de plongée

Coût de l'action : 3000 euros



Action extérieure :

Baptême de plongée sur le site des amphores de la Tour Fondue et du sentier naturaliste de la Pointe du Bouvet.

Public visé : à partir de 8 ans.

Objectif : découvrir les richesses sous-marines naturelles et archéologiques en plongée.

Un encadrant peut accompagner 1 baptême.

Entre l'équipement des nageurs (combinaison), le briefing et la plongée, il faut compter une heure.

Budget de l'action : sur 3 jours 1 personne par heure (total du public touché : 40 personnes)

	Quantité	Cout unitaire	Total
Prestation club de plongée	3 jours	65	2600
Frais (déplacement, etc.)		400	400
Total			3000

Origami et papier kraft

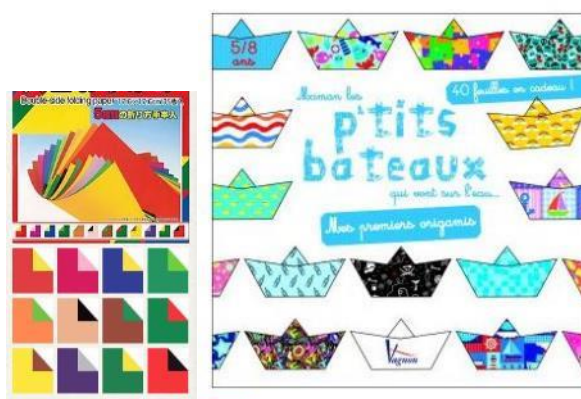
Action : L'art du pliage papier

Coût de l'action : 2000 euros



Action intérieure :

Réalisation d'ateliers d'origami et de papier kraft.



	Quantité	Cout unitaire	Total
Kits origami poisson bateau	40	10	400
Papiers origami multicolore	40	10	400
Autres fournitures (pate à fixe, colle, etc.)			200
Conception et impression des modèles de papier kraft			1000
Total			2000

Fresque

Action : Dessin

Cout : 1000 euros



Action intérieure : Réalisation de fresques avec le public, notamment les enfants. Le parrain du Festival, Dominique Serafini, dessinateur de bandes dessinées, contribuera à la réalisation de ces fresques pendant le salon.

- Rouleau de papier : Canson C à GRAIN, Grain Fin, 180g/m², 1.5 x 10m

Le format rouleau permet de réaliser des créations en grande dimension ou des fresques.



- Crayons : Crayon de couleur pour aquarelle Albrecht Durer - 120 crayons



	Quantité	Cout unitaire	Total
Rouleaux	4	65	260
Crayons	4	3	600
Autres fournitures (pate à fixe, colle, etc.)			140
Total			1000

Mécénat entreprise

L'organisation du festival, à travers une de ses associations, dispose du rescrit : elle est reconnue d'intérêt général. Cela permet de faire bénéficier, à tout mécène, d'un abattement fiscal de 60% de son don sur l'impôt sur les sociétés (plafonné à 0,5 % du chiffre d'affaire annuel hors taxe).

De plus, des compensations peuvent lui être offertes dans la limite de 25% de la valeur du don.

Les dons du mécène peuvent être sous forme numéraire, mais aussi en nature, sous forme de marchandise ou de service ; la valeur en euros est alors prise en compte pour l'abattement fiscal.

Pour résumer :

Valeur du don initial	1 000,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €
Abattement impôt sur la société 60%	600,00 €	1 200,00 €	3 000,00 €

Contrairement au sponsoring, le mécénat ne permet pas l'affichage des partenaires de façon ostensible. En revanche, des compensations sont possibles du moment que leur valeur ne dépasse pas 25% du don initial.

Différentes contreparties sont ici présentées, mais on ne peut pas être exhaustif et c'est avec le partenaire que l'on pourra trouver ce qui l'intéresserait le plus.

Compensations possibles du festival :

- Invitations à l'inauguration, à la soirée de gala, à la projection inaugurale,
- Visite en VIP,
- Visibilité sur le site internet du festival,
- Visibilité sur l'affiche du festival,
- Création d'un prix spécial pour les concours photo et vidéo,
- Etc.

Mécénat particulier

L'organisation du festival, à travers une de ses associations, dispose du rescrit fiscal : elle est reconnue d'intérêt général.

(organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique)

Cela permet de faire bénéficier, à tout mécène, d'une réduction d'impôt de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

En outre, si le plafond de 20 % des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes.

De plus, des compensations peuvent lui être offertes dans la limite de 25% de la valeur du don avec une limite forfaitaire de 65,00€ maximum.

Les dons peuvent être des sommes d'argent, mais aussi des dons en nature y compris « l'abandon exprès de revenus et produits ».

Pour résumer :

Valeur du don initial	100,00 €	500,00 €	1000,00 €
Abattement impôt sur le revenu 66%	66,00 €	330,00 €	660,00 €

Différentes contreparties sont ici présentées, mais on ne peut pas être exhaustif et c'est avec le mécène que l'on pourra trouver ce qui l'intéresserait le plus.

Compensations possibles du festival :

- Invitations à l'inauguration,
- Remerciements sur le site internet du festival,
- Entrées gratuites au festival,
- Randonnée palmée sur le quai romain d'Olbia ou sur les amphores ré-immersées à la Tour Fondue,
- Baptêmes en Scaphandre Pieds-lourds,
- Etc.

Modalités pratiques

L'organisation du festival, à travers l'association **AREVPAM** (Association de Recherche, Etude et Valorisation du Patrimoine Méditerranéen), dispose du rescrit fiscal : elle est reconnue d'intérêt général.

(Organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique).


Pour votre don : Le **chèque** sera libellé à l'ordre de l'AREVPAM.

Adresse par courrier :

AREVPAM
16 rue du Maquis Vallier
83400 Giens

Virement bancaire

Relevé d'Identité Bancaire

 **CAISSE D'ÉPARGNE**
COTE D'AZUR

Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale			
18315 c/Etabl.	10000 c/guichet	08003216584 n/compte	71 c/rib

Domiciliation	BIC
CAISSE D'ÉPARGNE COTE D'AZUR	CEPAFRPP831

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	1831	5100	0008	0032	1658	471

----- Intitulé du compte -----

ASS AREVPAM
ASS AREVPAM

16 RUE DU MAQUIS
GIENS
83400 HYERES



Contacts

DÉCLIC BLEU MÉDITERRANÉE/2000 Regards sous la mer/AREVPAM Sont des associations loi 1901

declic.bleu@gmail.com

arevpam@gmail.com

2000regards@gmail.com

Dominique BARRAY (Directeur du Festival): 06 10 68 12 81

Yann VALTON (Déclic Bleu): 06 59 13 89 38

Nicolas PONZONE (AREVPAM): 06 61 34 10 31

Michel HURTHAULT (2000 Regards sous la mer) : 06 22 44 85 89